

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 19 mai 2022, à 19 h. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Joël Jobin et Guy Gignac et Madame Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Marie-Joëlle Desrosiers, pro-maire. La directrice générale par intérim, Mme Josée Beauregard est aussi présente à la séance.

2022-0519-156

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Règlement # 185-1 modifiant le règlement d'emprunt # 185 décrétant une dépense de 1 210 908 \$ et un emprunt de 1 210 908 \$ pour l'exécution de travaux de voiries et d'infrastructures municipales sur la Principale Sud – Avis de motion
2. Projet de règlement # 185-1 modifiant le règlement d'emprunt # 185 décrétant une dépense de 1 210 908 \$ et un emprunt de 1 210 908 \$ pour l'exécution de travaux de voiries et d'infrastructures municipales sur la Principale Sud
3. Démission de la secrétaire à la direction générale - réceptionniste
4. Démission ADL
5. Engagement ADL
6. Proposition échelle salariale pour les animateurs et aide-animateur – camp de jour
7. AO pour services professionnels d'ingénierie – Pistes vélo de montage
8. Engagement de la nouvelle directrice générale et greffière-trésorière
9. Période de questions
10. Clôture de l'assemblée

2022-0519-157

RÈGLEMENT # 185-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 185 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 210 908 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 210 908 \$ POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE VOIRIES ET D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES SUR LA PRINCIPALE SUD – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Guy Gignac, qu'au cours de cette même séance le projet de règlement a été déposé et qu'à la séance extraordinaire du 26 mai prochain, le règlement sera présenté.

2022-0519-158

PROJET DE RÈGLEMENT # 185-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT #185 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 210 908 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 210 908 \$ POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE VOIRIES ET D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES SUR LA PRINCIPALE SUD

Lecture faite, il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le projet de règlement # 185-1 modifiant le règlement # 185 décrétant une dépense de 1 210 908 \$ et un emprunt de 1 210 908 \$ pour l'exécution de travaux de voiries et d'infrastructures municipales sur la Principale Sud.

2022-0519-159

DÉMISSION DE LA SECRÉTAIRE À LA DIRECTION GÉNÉRALE – RÉCEPTIONNISTE

Attendu que la directrice générale par intérim a reçu la démission de notre secrétaire à la direction générale et réceptionniste en date du 11 mai 2022 ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que les membres du Conseil acceptent la démission de la secrétaire à la direction générale et réceptionniste.

2022-0519-160

DÉMISSION AGENTE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Attendu que la directrice générale par intérim a reçu la démission de notre agente de développement local en date du 11 mai 2022 ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que les membres du Conseil acceptent la démission de l'agente de développement local.

ENGAGEMENT AGENT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ce sujet fût reporté à la prochaine séance.

2022-0519-161

PROPOSITION ÉCHELLE SALARIALE POUR LES ANIMATEURS ET AIDE-ANIMATEUR – CAMP DE JOUR

Attendu que notre technicien en loisirs a fait l'embauche de cinq (5) animateurs et d'un aide animateur pour le camp de jour ;

Attendu que les salaires de ses employés sont indiqués dans la politique de ressources humaines à l'onglet « Étudiants, animateur et aide-animateur camp de jour ;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu d'engager ces animateurs et aide-animateur au salaire indiqué à la Politique de ressources humaines.

AO POUR SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE – PISTES VÉLO DE MONTAGE MONT-VIDÉO

Vu la réception de l'appel d'offre d'Émergam tardif, ce sujet est reporté à la prochaine séance.

ENGAGEMENT DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Vu l'absence d'un membre du Comité RH, ce sujet est reporté à la prochaine séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette section est réservée au public.

2022-0519-162

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 19 h 40.

Mme Marie-Joëlle Desrosiers
Pro-maire suppléante

Madame Josée Beauregard
Directrice générale par intérim